Prison des femmes djihadistes de Rennes : “On est passé de l’idée de femmes de djihadistes, victimes des choix de leurs compagnons, à celle de femmes djihadistes, parfois instigatrices des actions violentes”

11/07/2022 à 22h23



Des revenantes de Syrie pourraient être incarcérées à Rennes dans un quartier pilote de prévention de la radicalisation. Le JDD a pu le visiter vendredi au côté de Nathalie Goulet, vice-présidente de la commission des lois du Sénat

(…) Le JDD a pu accompagner avant-hier la sénatrice centriste Nathalie Goulet, qui exerçait son droit de visite en tant que parlementaire, dans ce QPR qui comptera 29 places dès l’an prochain. Alors qu’il existe en France six quartiers de ce type pour hommes, celui ouvert à Rennes en septembre 2021, féminin, témoigne d’un changement de perception de la justice. *« On est passé de l’idée de femmes de djihadistes, victimes des choix de leurs compagnons, à celle de femmes djihadistes, parfois instigatrices des actions violentes »*, détaille la

directrice de la prison Véronique Sousset.

> ***On est passé de l'idée de femmes de djihadistes, victimes des choix de leurs compagnons, à celle de femmes djihadistes, parfois instigatrices des actions violentes***

Leur retour, espéré depuis plusieurs années par des magistrats tels que David de Pas, coordinateur des juges antiterroristes, ou par des spécialistes comme JeanCharles Brisard, président du Centre d'analyse du terrorisme (CAT), va permettre de les « judiciariser » ; des juges d'instruction pourront les interroger sur leur rôle au sein du groupe État islamique (EI). C'est aussi le début d'une prise en charge, non pas pour les *« déradicaliser »*, mais pour *« reconstruire chez elles le lien citoyen »* et *« les désengager de l'acte violent »,* souhaite François Toutain, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) et artisan de la doctrine pénitentiaire sur le sujet.

Au QPR de Rennes, où les personnels participaient avant-hier à leur premier retour d'expérience, « c'est bien parti », se réjouissent avec prudence Véronique Sousset et François Toutain face à la sénatrice, venue découvrir comment sont prises en charge ces huit anciennes revenantes ou ayant rêvé de partir en Syrie. Depuis l'ouverture, il n'y a eu « aucun incident ». L'équipe composée de 15 surveillants, deux conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, une psychologue et un éducateur a même constaté des évolutions positives chez ces femmes, qui font partie du « haut du spectre » des détenues pour terrorisme. L'une d'elles a par exemple demandé s'il était possible d'écouter de la musique dans la salle de sport. Musique, hors chants religieux, proscrite par l'islam radical.

Trente heures hebdomadaires de géopolitique, d’histoire ou encore de cours de religion

Ces prévenues ou condamnées suivent trente heures hebdomadaires de géopolitique, d’histoire ou encore de cours de religion avec des personnalités reconnues, armées pour déconstruire une idéologie parfois bien ancrée. Au-delà de ce programme commun à tous les QPR, le quartier féminin a ses spécificités. Coiffeur, esthéticienne, interdiction de porter le voile hors des cellules, et même un coaching sportif et mental dispensé par une ancienne championne paralympique. *« Pour sortir du corps caché, qui ne sert qu’à enfanter »*, explique la directrice.

Néanmoins, l’administration pénitentiaire souhaite inscrire les femmes dans leur parentalité en faisant intervenir une association afin de travailler la transmission. Pour ces détenues souvent mères de jeunes enfants, un coin nurserie sera aménagé dans les prochains mois, avec deux cellules pour djihadistes enceintes ou accompagnées de leurs bébés jusqu’à 18 mois.

Les enfants plus grands peuvent rendre visite à leur mère au parloir. Aujourd’hui, 185 mineurs de retour de Syrie sont déjà suivis sur le territoire français, auxquels s’ajoutent les 35 rapatriés du 5 juillet, dont sept orphelins. *« Tous les services sont mobilisés pour que ces enfants retrouvent une vie normale,* insiste la secrétaire d’État à l’Enfance, Charlotte Caubel. *Ils veilleront rigoureusement à leur évolution. »* Ces *« victimes de la radicalité de leurs parents »,* selon les mots de la ministre, font d’abord l’objet d’un bilan sanitaire et psychologique. Puis ils rejoignent des familles d’accueil spécialement formées. *« Dans six mois à un an,* évalue Marie Dosé, avocate de plusieurs familles, *ils pourront être placés chez leurs grands-parents, par exemple.*

» Une enquête sur l’environnement familial de chaque enfant a été engagée par le Pnat avant même leur rapatriement.

(…) Le JDD

(Merci à BB)

En Lien :

> *Céline Pina sur les mères djihadistes de retour en France : « Le droit n’est pas un totem, une démocratie peut mourir de trop de force comme de trop de faiblesse, là, en autorisant ces femmes à revenir, nous faisons preuve de trop de faiblesse »*